



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Circulaire n° 5744

du 01/06/2016

SEANCE D'INFORMATION SUR LES APPELS A PROJETS LANCES DANS LE CADRE DU DECRET DU 13 MARS 2009 RELATIF A LA TRANSMISSION DE LA MEMOIRE

Réseaux et niveaux concernés

- Fédération Wallonie- Bruxelles
- Libre subventionné
- libre confessionnel
- libre non confessionnel
- Officiel subventionné
- Niveaux : Primaire / secondaire / supérieur/universitaire

Type de circulaire

- Circulaire administrative
- Circulaire informative

Période de validité

- A partir du
- Jusqu'au 31 août 2016

Documents à renvoyer

- Oui
- Date limite d'envoi : 24/08/2016
- Voir dates figurant dans la circulaire

Mot-clé :

Appels à projets – mémoire – crimes de génocide – crimes contre l'humanité- crimes de guerre - mouvements et faits de résistance

Destinataires de la circulaire

- A Monsieur le Ministre-Président de la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- A Madame la Vice-présidente, Ministre de la Culture et de l'Enfance ;
- A Monsieur le Vice-président, Ministre de l'Enseignement supérieur ;
- A Madame la Ministre de l'Education ;
- A Madame la Ministre-Présidente du Collège de la Commission communautaire française ;
- A Monsieur l'Administrateur général de l'Administration générale de l'Enseignement ;
- A Mesdames et Messieurs les Directeurs (trices)-Présidents(tes) des Hautes Ecoles, des Instituts Supérieurs d'Architecture, des Ecoles Supérieures des Arts ;
- Aux Pouvoirs Organisateur des établissements d'enseignement fondamental et secondaire ordinaire et spécialisé subventionnés par la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- Aux Chefs des établissements d'enseignement fondamental et secondaire ordinaire et spécialisé organisés ou subventionnés par la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- Aux Organes de représentation et de coordination des pouvoirs organisateurs ;
- Aux Administrateurs (trices) des Internats et des homes d'accueil.

Pour information :

- Au service général de l'Inspection ;
- Aux organisations syndicales ;
- Aux fédérations de pouvoirs organisateurs ;
- Aux Associations de Parents.

Signataire

Ministre / Monsieur Frédéric Delcor, Secrétaire général
Administration :

Personnes de contact

Service ou Association : Cellule de coordination Démocratie ou barbarie

Nom et prénom	Téléphone	Email
Plumet Philippe	02 690 83 52	philippe.plumet@cfwb.be
Sanchez Belen	02 690 83 53	belen.sanchezlopez@cfwb.be
Monin Yves	02 690 83 54	yves.monin@cfwb.be

Madame, Monsieur,

Les appels à projets 2016 lancés dans le cadre du décret du 13 mars 2009 relatif à la transmission de la mémoire des crimes de génocide, des crimes contre l'humanité, des crimes de guerre et des faits de résistance ou des mouvements ayant résisté aux régimes qui ont suscité ces crimes seront ouverts du 16 août au 30 septembre 2016.

Pour rappel, ces appels sont de trois types :

- un appel à projets visant à recueillir, à valoriser, à exploiter ou à préserver des témoignages ;
- un appel à projets visant à organiser des visites de lieux de mémoire et des séminaires à destination des enseignants ;
- un appel à projets en lien avec l'objet du décret à l'exclusion des projets visés par les deux appels à projets précités. Dans le cas de ce dernier appel, les projets éligibles peuvent revêtir des formes diverses (exposition, représentation théâtrale, production écrite ou audio-visuelle, activités de sensibilisation et d'information, etc.).

La cellule Démocratie ou barbarie organise, le 31 août 2016, un après-midi de présentation et d'information sur ces appels à projets qui se déroulera de 14h à 16h30 en la *Salle Wallonie-Bruxelles* (6A 101) du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Boulevard Léopold II, 44 - 1080 Bruxelles

Au cours de cette séance, les participants pourront obtenir toutes les informations utiles pour la constitution de leur dossier et poser les questions nécessaires sur le contenu de ces appels à projets, les conditions à remplir imposées dans le cahier des charges et la manière de compléter les formulaires de candidature.

Pour assister à cette présentation, il est obligatoire de s'inscrire individuellement par courriel uniquement sur dob@cfwb.be avant le 24 août 2016 en précisant : nom, prénom, établissement, adresse de celui-ci, fonction et discipline enseignée.

Pour plus d'informations sur cette activité :

Cellule de coordination pédagogique Démocratie ou barbarie

Ministère de la Fédération Wallonie -Bruxelles / Secrétariat général – Service d'appui

Boulevard Léopold II, 44

1080 Bruxelles

dob@cfwb.be

02 690 83 52/53/54

Je vous remercie de transmettre cette information aux membres de votre équipe pédagogique susceptibles d'être intéressés par les appels à projets et cette séance de présentation.

Le Secrétaire général,

Frédéric DELCOR